



Assemblée Générale des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant

du 27 février 2016 à Nantes Manufacture

Notre assemblée générale s'est tenue avec 21 présents et 28 excusés.

<u>Les présents</u>: Alain Bellet, Gilles Bontemps, Josette Boursicot, Marie-Chantal Boutet, Joël Busson, Michel Courbet, Roland Feuvrais, Sévim Fontaine, Raymond Lannuzel, Jean-Pierre Le Bourhis, Jean-Paul Le Maguet, Christian Le Roux, Jeanine Lemeau, André Maurice, Lucienne Mechaussie, Eliane Nunge, Carine Picard-Niles, Jacques Rousseau, Louis Tardivel, Yann Vince, Christian Cabellic (ville Le Croisic).

<u>Excusés</u>: Barek Jeanne, Baron Jean-Claude, Blais Yves, Bureau Lucienne, Corpard Joël, Creton Bernard, Creton-Fanchini Brigitte, Debailly Michel, Desnos Francine, Ducrot André, Ducrot Michèle, Favreau Viviane, Gaudicheau Jean-Louis, Gendron-Guerif Suzanne, Goureau Jean-Louis, Granet Colette, Granet Raymond, Guérin Liliane, Hunault Alain (ComCom Châteaubriant), Hoffmann Jackie, Jacotin-Doron Claudine, Leguy Marcel, Leloup Ghislaine, Lorant André, Lucas Jean-Claude, Petiot Ginette, Poulain Jean, Thouanel-Drouillas Renée. Yann Vince est élu secrétaire de séance.

<u>Présentation</u>: Gilles Bontemps Président de l'association

En vous souhaitant tout d'abord la bienvenue à notre assemblée générale annuelle, dont l'objet est comme à chaque fois de faire le bilan de l'activité de l'année écoulée et bien sur de présenter et valider les actions engagées pour l'année en cours, examiner les comptes et le bilan financier 2015 ainsi que le budget 2016 adopté en septembre pour pouvoir être éligible aux subventions des collectivités dans les délais.

J'en profite pour saluer M. VENTOUX, notre expert comptable qui comme chaque année nous fait le plaisir d'assister à notre assemblée générale, car vous le savez, nous avons fait le choix de faire vérifier et valider les comptes de notre association, ce qui est un plus dans nos rapports avec les collectivités, les services de l'Etat et les mécènes du musée. Notre AG est aussi, bien sur, l'occasion de reconduire le Conseil d'Administration. Cette année écoulée aura à nouveau été riche en activité pour notre association dans la réalisation du travail de mémoire de cette période douloureuse de notre histoire et des idéaux de celles et ceux qui sont tombés sous les balles des nazis, pour avoir défendu les valeurs de paix, de liberté, de respect humain et de progrès social. Mais aussi de toutes celles et ceux qui ont participés sous des formes multiples à la Résistance contre l'occupant, à la libération du pays et ensuite à la réalisation puis la mise en œuvre du programme national de la résistance.

Contribuer au travail de mémoire d'une manière générale et particulièrement vers les jeunes générations qui plus est sur le site où ont été fusillés les 27 de Châteaubriant, est le rôle de notre association. Ce rôle de gestion et d'animation du musée de la résistance de Châteaubriant, nous est confié par l'Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt.

L'Amicale propriétaire de la carrière et du musée qui organise depuis la libération les cérémonies du souvenir dans la carrière, mais aussi bien sur, travaille plus largement sur le pays à la transmission de la mémoire avec ses nombreux comités.

Je salue Carine Picard-Nilès secrétaire générale de l'Amicale, membre de notre conseil d'administration qui nous fait le plaisir d'être parmi nous aujourd'hui.

L'année passée, nous allons y venir, a été abondante en activité, mais elle a été aussi malheureusement marquée par la perte de camarades et d'amis, dont certains membres de



notre conseil d'administration, pour lesquels nous avons une pensée émue. Je pense en particulier à Serge Doussin membre du CA qui nous a quittés en mai 2015 à la suite d'une longue maladie.

1) Rapport d'activité 2015 :

2015, aura à nouveau été une nouvelle année d'activité intense marquant une fois de plus grâce à un engagement bénévole important qui ne se dément pas. Sans développer davantage ici, je veux tous vous remercier de votre dévouement qui permet d'année en année à travers des productions et des initiatives de qualité d'élargir et de conforter la reconnaissance publique du rôle et du sérieux du musée de la résistance de Châteaubriant. Renforcement de nos contacts avec les collectivités et les institutions, notamment les ministères, mais aussi avec le monde de l'éducation, ce qui va pleinement dans le sens de l'un de nos objectifs prioritaires d'action vers les jeunes.

Donc 2015 c'est la poursuite de nos initiatives autour de l'exposition : « La libération des camps nazis 1945 », après le succès du ciné rencontre au cinéma « Le Concorde » à Nantes au début de l'année.

Nous avons eu de nombreux temps forts.

<u>Le 15 mai</u>: Les actions éducatives co-organisées par le rectorat de l'académie de Nantes et le Conseil Régional des Pays de la Loire, avec la visite guidée du musée et de la carrière pour 315 lycéens.

<u>Le 26 mai</u> : veillée pour commémorer la Journée Nationale de la Résistance dans la cour du musée, avec la participation d'élèves du collège Schuman, du lycée Guy Môquet de Châteaubriant et les comédiens du théâtre Messidor en présence de 120 personnes. Tout cela avec le concours des services techniques de la ville de Châteaubriant.

<u>Les 19 et 20 septembre</u> : Les journées du patrimoine qui ont aussi été l'occasion d'accueillir dans ce cadre près de 200 visiteurs au musée.

Tout cela, pendant que les équipes avec Jean-Paul, Patrice, Jean-Claude, Louis, Roland, Michel, etc..., travaillaient à la réalisation de la nouvelle exposition : « Résister par l'art et la culture 1940/1945 » inaugurée le 24 octobre 2015 au musée avec une bonne centaine de personnes, la veille des commémorations organisées par l'Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt.

Mercredi 16 décembre, les traditionnelles rencontres pédagogiques au lycée professionnel Arago avec les enseignants et les documentalistes sur le thème du Concours National de la Résistance et de la Déportation, avec la direction académique et la participation de Guy Krivopisko et Thomas Ginsburger-Vogel, président de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation de Loire-Atlantique, tout cela évidemment avec le concours très actif de Louis et de Jean-Paul. Comme chaque année, la mise à disposition de notre exposition, du catalogue et la réalisation du DVD avec Patrice, ce fut également l'implication des Amis du Musée dans le parcours 2ème guerre mondiale organisé par le Conseil Départemental de Loire-Atlantique à partir de la rentrée scolaire 2015.

2015 aura été une année record pour la mise à disposition et la circulation de nos expositions dans les lycées, collèges et collectivités, avec sur certaines, la participation de membres du CA. Au total sur site le musée et la carrière (hors cérémonies de l'Amicale) auront reçu 3 243 visiteurs soit plus de 270 par rapport à 2014, avec une baisse du nombre d'entrées individuelles, probablement liée à l'insuffisance d'ouverture du musée, mais par contre une très forte hausse du nombre de scolaires ; 1 352 soit 757 de plus qu'en 2014.

Quant aux initiatives hors les murs, avec les collectivités, établissement scolaires, associations, elles ont permis une visualisation de l'exposition par environ 9 000 personnes.



On peut donc se féliciter qu'au total ce sont plus de 1 200 personnes qu'auront été touchés par nos expositions. Je crois que l'on peut parler d'une excellente année. Notons aussi l'augmentation de la fréquentation du site internet et de la page Facebook tenus par Patrice. La visite du site a carrément explosé, on est passé de 8 761 visites en 2014 à 14 884 en 2015.

2) Perspectives 2016:

C'est bien parti avec cette semaine la réussite du ciné-rencontre qui malgré la petite difficulté liée aux vacances scolaires dans les 15 jours précédent l'évènement, il reste qu'un peu plus de 70 personnes y ont participé, avec un excellent film et un débat très instructif et intéressant.

En même temps que va se préparer l'expo 2016/2017, nous avons déjà un programme bien établi dans cette année du 75^{ème} anniversaire des fusillades.

Ainsi le <u>17 mai</u>, nous allons renouveler au musée et à la carrière la journée pédagogique coorganisée avec le rectorat et le Conseil Régional des Pays de la Loire qui va concerner 250 à 300 lycéens ou apprentis des 5 départements de la région.

Le <u>samedi 23 mai</u>, nous avons répondu présent à la demande de la Communauté de Communes du Castelbriantais, pour des visites guidées dans le cadre de « La nuit des Musées » de 19h à 23h.

Le <u>vendredi 27 mai</u> dans le cadre de la Journée Nationale de la Résistance, nous renouvelons l'initiative dans la cour du musée avec les élèves des deux établissements scolaires de Châteaubriant et le théâtre Messidor.

Nous aurons à nouveau en <u>septembre</u> les Journées Européennes du Patrimoine, en <u>octobre</u> <u>ou novembre</u> la conférence pédagogique avec l'inspection académique et bien sur, l'inauguration de l'exposition 2016/2017 au musée, <u>le 22 octobre</u>, la veille des commémorations du 75^{ème} anniversaire des fusillades, voilà pour le calendrier.

Permettez-moi d'aborder quelques sujets qui sont directement liés à notre activité.

En 2016, nous voulons essayer de franchir si possible une nouvelle étape dans nos rapports avec les collectivités et les institutions pour tenter d'obtenir des moyens humains notamment permettant une ouverture beaucoup plus large du musée avec du personnel qualifié. Dans ce sens nous allons poursuivre les discussions avec Michel, Alain, Jean-Paul, Louis et Yann avec les trois grandes collectivités, mais aussi avec la DRAC et les ministères. Le souci est d'obtenir les moyens financiers mais aussi humains pour franchir une véritable étape qualitative au musée.

D'autre part nous allons bien sur poursuivre nos efforts avec Raymond et Alain pour conserver à un haut niveau voir améliorer le mécénat qui représente la moitié de notre budget sans lequel nous ne pourrions pas réaliser nos expositions. Mais nous le faisons dans une situation plus difficile et rien n'est définitivement acquis, comme on le voit chaque année. C'est la même chose avec les collectivités, les pressions qui sont mises par l'Etat sur les budgets conduisent à des difficultés plus grandes, et s'il nos faut poursuivre nos efforts pour gagner de nouveaux soutiens sur la base de la qualité de ce que nous faisons, nous sommes amenés comme nous y alerte régulièrement Jeanine, à juste titre, à faire preuve d'une grande rigueur et prudence concernant nos dépenses.

C'est ce qui a amené le bureau à prendre une décision, cela concerne le 75ème anniversaire des fusillades. Nous avions prévu d'éditer un livre avec toutes les affiches des cérémonies depuis la libération. Le travail est bien engagé dans la collecte des documents même s'il reste encore à rechercher des affiches sur certaines années. Mais le coût de l'opération s'élève à 20 000€, l'aide financière de l'Amicale à 3 000 − 3 500€, ne nous permet pas d'aller au bout de cet objectif car nous n'avons pas les moyens financiers d'assurer une telle dépense, sans compromettre la réalisation de l'exposition 2016/2017, qui est la base de notre activité.



Nous avons donc pris la sage décision de ne pas réaliser ce livre pour l'instant, mais de continuer toutefois le travail de collecte des documents.

Autre sujet, nous allons bien sur réélire notre conseil d'administration et aussi, comme vous l'avez vu dans la convocation, à faire une petite mise à jour des statuts. Evidement il ne s'agit nullement de modifications de fond mais simplement de quelques actualisations qui prennent en compte, la vie réelle de notre association et des questions posées dans nos rapports avec les institutions, les collectivités ou des associations. C'est évidement lié au développement et au rayonnement des Amis du Musée du fait de votre travail et de votre engagement, c'est donc une excellente chose. Et je veux tous, sans oublier Mimi qui fait elle aussi sur place un gros travail, mais je pense aussi à Josette, Jean-Pierre, à Roland et tous les autres, vous remercier de votre dévouement.

<u>Débat</u>: -Carine: Le permis d'aménagé pour le site a été déposé en janvier 2016. Une convention tripartite est en cours d'élaboration entre le Comité du souvenir, le MRN et l'AMRC. Romain BARRE, scénographe, exerce un travail sur le prélèvement de terres, lieu de mémoire, avec des lycées au plan national, pour refaire les alvéoles sur le monument.

- -Jacques, regrette que les classes de CM1 et CM2, certes très jeunes participent peu au concours. Une sollicitation auprès de l'adjointe de la commune de Basse-Goulaine a été faite pour travailler sur l'exposition en cours.
- -Jeanine : La participation au Concours National de la Résistance et de la Déportation se fait sur la base du bénévolat, si les enseignants utilisent nos expositions, c'est sur la notion de la citoyenneté.
- -Louis: Un bilan sur le concours sera fait la semaine prochaine, mais a noté une participation chaque année en hausse notamment des lycées. On est toujours dans l'attente des décisions sur le concours 2017, sur la demande du président de la république (rénovation), peut-être à l'automne 2016. La rénovation porte en particulier sur la participation des classes de CM1 et CM2. Une certaine hésitation des professeurs est à noter, comme des élèves, cependant une réflexion est en cours. L'organisation du concours est assurée par le rectorat, ce devrait être plutôt l'académie, ce qui permettrait un possible élargissement sur les départements voisins. Nous avons fourni 234 catalogues et autant de DVD de l'exposition.
- -Marie-Chantal et Christian : La ville du Croisic a pris la décision d'envoyer au musée, 1 classe de CM1 et 1 classe de CM2, soit 50 élèves le 27 mai, Journée Nationale de la Résistance, pour une sensibilisation du « droit de mémoire ». En mai dernier, nous avions emprunté l'exposition sur la libération des camps nazis, que la population a pu voir.
- -Jean-Paul: on épouse le Concours National de la Résistance et de la Déportation, en Bretagne entre 400 à 500 établissements participent alors qu'en Loire-Atlantique c'est plus faible. Le 31 mars prochain se déroulera l'assemblée générale du Musée de la Résistance Nationale avec tout le réseau dont l'AMRC (Jean-Claude, Patrice et Jean-Paul seront nos représentants). La veille la direction du MRN rencontrera le secrétaire d'état chargé des anciens combattants.

Une initiative culturelle lancée à l'époque par Jack Lang, reprise par la communauté de communes de Châteaubriant est l'organisation de la nuit des musées le 21 mai de 19h à 23h. Enfin, le 18 juin sous l'organisation du musée de Nantes, est l'animation du « Parcours Guerre ».

-Michel : le courrier de septembre 2015 signé conjointement par l'Amicale et l'AMRC a permis de préciser les choses et renouer les contacts, avec la région, le département et la ComCom, reste l'implication de l'Etat.

Vote rapport d'activité et orientation : unanimité des présents

3) Bilan financier 2015

Présentation du compte de résultat et du bilan financier par Monsieur Ventroux, directeur



du Cabinet d'expertise REVISECO, missionné pour l'examen des comptes de l'association, ainsi que par la trésorière :

Monsieur Ventroux précise que l'exercice 2015 se solde par un résultat positif de **3 826 euros** et une trésorerie de **24 701,64 euro**s au 31 décembre, qui sera indispensable pour régler une partie des charges de l'année 2016

Il fait état de variations sensibles à certains postes financiers, par rapport à l'année 2014 :

-diminution globale des produits qui touche essentiellement le mécénat d'entreprises, la participation de comités d'entreprises et une subvention exceptionnelle du Conseil Régional, pour achat de matériel en 2014 (non renouvelée en 2015). Cette baisse est compensée partiellement par une augmentation de la subvention de la DMPA (Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives)

Cette diminution globale est constatée, également, pour les charges, sur plusieurs postes (achat de vitrines en 2014, pas d'acquisitions aussi importantes en 2015), diminution des dépenses de la rubrique publicité relations publiques ...)

Des commentaires sont faits à propos de **l'évaluation des contributions en nature** figurant en annexe des comptes et budgets,

- Mise à disposition gratuite des locaux par l'Amicale de Châteaubriant-Vôves-Rouillé-Aincourt
- Personnel détaché au musée par la Communauté de Communes du Castelbriantais
- Le bénévolat, surtout, qui concerne des administrateurs, mais aussi des personnes qui, bien qu'extérieures au conseil d'administration apportent un concours précieux à la conception des expositions (historiens, scientifiques, enseignants, témoins...)et d'autres personnes, au fonctionnement du musée lui-même. Cette charge de travail bénévole (62500 heures) a fortement augmenté, en raison :
- Du récolement (inventaire, identification, des documents, des objets présentés au musée)à répertorier (opération obligatoire, qui n'est pas terminée pour consolider l'appellation ''Musée de France'')
- Des sollicitations de plus en plus fréquentes de présence d'administrateurs, pour des conférences, des interventions, des témoignages, afin d'accompagner les activités "Hors les murs"

Ces évaluations permettent de donner une image plus proche de la réalité du coût de fonctionnement de l'association, du musée et de ses activités.

L'ensemble de ces dépenses et recettes, ainsi que cet investissement humain bénévole important, ont permis de faire face aux charges de fonctionnement de l'association et à la réalisation de toutes les activités exposées dans le bilan annuel présenté par Gilles Bontemps, Président.

4) Budget 2016

Ce budget a été voté par le conseil d'administration du 26 septembre 2015, pour permettre le dépôt de dossiers de demandes de subvention dans les délais exigés par de nombreuses villes.

Ce budget prévoyait, en plus du projet d'activités programmé durant cet exercice exposé par Gilles Bontemps, la réalisation, pour s'associer au 75ème anniversaire des fusillades du 22 octobre 1941, d'un ouvrage présentant les affiches éditées par l'amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt, à l'occasion de ces anniversaires, projet devant être cofinancé par cette dernière.

Au cours d'une récente réunion, le bureau, s'est trouvé dans l'obligation d'ajourner cette initiative pour les raisons suivantes :



- Il manque encore une dizaine d'affiches
- L'amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt ne peut le financer qu'à hauteur de 3 500 euros, alors que son coût est évalué à 20 000 euros, laissant aux Amis du musée une charge trop lourde, qui risquerait de mettre en grande difficulté ses finances et surtout sa trésorerie.

Le budget 2016, construit au plus près de nos besoins et des réalités, devrait permettre nous l'espérons, de mener à bien les activités prévues.

Toutefois, il faut rester prudents, sachant que les disponibilités actuelles ne suffiront, pas à les financer toutes, évidemment.

Des demandes de subvention ont été faites auprès des collectivités habituelles, dans le cadre de Conventions triennales, pour le Conseil Régional et le Conseil Départemental, auprès de la Communauté de Communes du Castelbriantais, de la DMPA (semblerait être en bonne voie, selon Louis Tardivel) et des Communes. Des recherches ont aussi été engagées et se poursuivent auprès des entreprises. Il reste toujours des incertitudes quant à l'issue de tous ces soutiens financiers sollicités, compte tenu du contexte économique actuel.

A noter que l'Association a deux types de dépenses à assumer :

- Des dépenses "contraintes" (incompressibles) liées au fonctionnement du musée; eau, chauffage, éclairage, entretien des locaux, assurances..., dont l'Amicale est déchargée depuis la signature en 2007 de la convention qui lie nos deux associations. Ces dépenses représentent le 1/4 environ de nos charges.
- Des dépenses relatives aux activités, à l'animation du musée.

Les comptes et le bilan financier de l'exercice 2015 et le budget 2016, soumis au vote de l'assemblée générale sont adoptés à l'unanimité.

5) Statuts de l'Association

Gilles précise qu'il s'agit d'un toilettage nécessaire et non d'une révision totale des statuts. Carine, propose de rajouter à l'article 2, but de l'association, les 3 sujets de base que sont la Résistance, l'Internement et la Déportation. Souhait de reconnaître l'Amicale en membre de droit, comme étant membre fondateur du musée.

Gilles, réaffirme que la reconnaissance de membre de droit est soumise à la décision du CA, sur la proposition de Carine, effectivement cela aurait du être déjà intégré.

Joël propose qu'à la prochaine révision des statuts celle-ci soit travaillée plus en profondeur. Il est donc proposé les modifications suivantes :

- Article 1 remplacé « il est créé » par « Il a été créé » et rajouter à la fin de la phrase de ce fait l'Amicale est membre de droit.
- Article 2 paragraphe a modifié « de créer, gérer et développer le musée... »
- Article 2 paragraphe c remplacé « d'engager des témoignages, des documents, des œuvres, évoquant la Résistance... » par « de rechercher les témoignages, les documents, les œuvres, évoquant la Résistance... »
- Article 2 création paragraphe d <u>de travailler à la transmission de la mémoire de la Résistance, de l'Internement et de la Déportation, par toutes initiatives, et plus particulièrement en lien avec les ministères, les collectivités territoriales avec l'Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt et ses comités.</u>
- Article 5 paragraphe b rajouter « s'il s'agit d'associations, de collectivités territoriales, de mécènes, de personnes compétentes ou de tout autre Mouvement s'intéressant à la perpétuation de la mémoire de la Résistance, la demande d'adhésion doit avoir fait l'objet d'une décision statutaire de l'association ou du Mouvement de l'instance citée ci-dessus jointe à une demande formulée par écrit. Le Conseil



d'Administration statue alors sur les demandes d'adhésions lors de sa plus proche réunion, **elles reçoivent le titre de membre associé**. »

- Article 5 paragraphe c remplacé « s'il s'agit de collectivités locales, territoriales, membres de droit : la demande d'adhésion doit avoir fait l'objet d'une délibération de l'assemblée délibérante qui désigne son représentant. Le Conseil d'Administration statue alors sur la demande d'adhésion lors de sa plus proche réunion »
- Article 10 1ère phrase rajouter « L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration dont le nombre est fixé par l'Assemblée Générale. Le nombre de représentants des collectivités membres de droit, et des membres associés ne pourra dépasser le quart du nombre des membres du Conseil d'Administration. Les membres sont élus pour 1 an et ils sont rééligibles. »

Vote à l'unanimité des modifications des statuts.

6) Election du conseil d'administration : Il est proposé <u>1 nouvelle candidature</u> :

1- ADRY Serge

2- BARON Jean-Claude 3- BELLET Alain

4- BLAIS Yves

5- BONTEMPS Gilles

6- BOURSICOT Josette

7- BOUTET Marie-Chantal

8- BUSSON Joël

9- CORPARD Joël

10- COURBET Michel

11- CREANGE Robert

12- DENECHERE Antoine

13- DESNOS Francine
14- FEUVRAIS Roland

15- GOURLAY Thierry

16- HOFFMAN Jackie

17- LANNUZEL Raymond

18- LE BOURHIS Jean-Pierre

19- LE MAGUET Jean-Paul

20- LEMEAU Jeanine

21- MAURICE André

22- MECHAUSSIE Lucienne

23- MOREL Patrice

24- NILES Odette

25- NUNGE Eliane

26- PICARD-NILES Carine

27- ROBERT Michel

28- ROCHER Maurice

29- TARDIVEL Louis

30- VINCE Yann

Membres de droit :

-Conseil Régional Pays de la Loire

HUNAULT Alain

-Conseil Départemental de la Loire-Atlantique

ALEMANI Jérôme (Titulaire)

CIRON Catherine (Suppléant)

-Ville de Châteaubriant

HUNAULT Alain

-Communauté de Communes Castelbriantais

DOUAUD Bernard

-Ville de Nantes

MEYER Christine

-Ville du Croisic

CABELLIC Christian

-Ville de Savenay

BRUN Christian



Membres d'honneur :

DUGUY Henri GRANET Raymond TIMBAUD Jacqueline Conseil élu à l'unanimité.

Le bureau sera élu lors du conseil d'administration du 2 avril 2016

7) Divers

Carine nous informe que dans le cadre du 75^{ème} anniversaire des fusillades, le maire de Châteaubriant propose de montée une exposition en collaboration avec l'Amicale, intégrant Fernand Grenier, le vote des femmes, entre autres, le tout sous forme d'illustrations, qui sera visible dans le centre ville.

Jeanine souhaite que le dépliant de présentation du musée soit repris.

Plus personne ne demandant la parole le secrétaire de séance clos l'assemblée à 12h05.

